

CYBER SÛRETÉ



Date : 3 mai 2024

Madame,
Monsieur,

Cette lettre est un rappel concernant quelques précautions de base à effectuer lorsque votre enfant utilise les médias sociaux, notamment les plateformes Instagram, TikTok et Snapchat.

Les enfants ne sont pas toujours outillés pour prendre des décisions éclairées quant à la façon d'utiliser les médias sociaux et leur contenu qu'ils consultent et partagent. Pourtant, les répercussions que peuvent avoir la divulgation de renseignements personnels, la diffusion de photos ou de vidéos sur Internet sont majeures. Par cette lettre, nous désirons vous conscientiser sur l'importance de bien encadrer vos enfants lorsqu'ils utilisent les médias sociaux. Une vigie parentale nous aidera certainement à renforcer les messages préventifs liés aux conséquences que peuvent entraîner des comportements à risque en ligne. **Vous, chers parents, êtes des acteurs importants dans cette démarche éducative qui doit se prolonger jusqu'à la maison.**

Nous vous rappelons que l'âge minimal pour utiliser les sites Instagram, TikTok et Snapchat est de 13 ans. Malheureusement, les enfants savent comment contourner cette règle pour la plupart, donc votre vigilance fera toute la différence.

Vous trouverez joint à cet envoi le *Guide : mission parents informés*. Il contient des conseils pratiques et des ressources qui seront utiles à toute la famille.

Nous vous rappelons que pour obtenir de l'aide ou pour signaler une situation de cybercriminalité, vous pouvez toujours communiquer avec votre poste de police local ou avec la Sûreté du Québec au 911 (310-4141 pour les municipalités non desservies par le 911).

Merci

Sylvie Gélinas-Lamy
Policière intervenante en milieu scolaire
Sûreté du Québec